

## LES CONFLITS INTERCOMMUNAUTAIRES EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO : Essai d'analyse sur les causes

**Valentin ETSHIKE BATOKO**

Attaché de Recherche

### **Résumé**

Depuis l'arrivée des colonisateurs jusqu'à présent, la République Démocratique du Congo connaît une période critique émaillée des conflits sanglants entre les communautés. Toutes ces tragédies ne se sont pas produites spontanément et ne relèvent pas simplement des antagonistes ancestraux qui surgissent périodiquement. Elles ont des causes identifiables délibérément accentuées sur base des clivages ethniques pour la marginalisation ou l'exclusion des uns par rapport aux autres.

Concrètement, la manipulation de la population par les acteurs politiques au travers du mythe de l'autochtone et de l'allogène basées sur les faits d'un gâteau devenu petit pour les agriculteurs et les éleveurs, la pauvreté aiguë des populations et le non-respect des valeurs morales sont à la base des conflits intercommunautaires.

### **Abstract**

Since the arrival of colonists up to now, the democratic republic of Congo faces a bad period enameled by violent conflicts between communities. All these did not come up spontaneously and don't simply reveal old antagonists that emerge periodically. These tragedies have identifying causes, considerably intensified by ethnic cleavage intended for marginalization and exclusion to one another.

Briefly, the handling of population by the political leaders through the myth of landowners lies on the effects of the cake that has become very little for farmers and breeders, as well as the poverty encountered by the surrounding population and the non-respect of moral values are the basis of those conflicts between communities.

## INTRODUCTION

Les conflits entre les communautés, en République démocratique du Congo, prennent leurs racines à la fois dans un passé lointain et proche. Avant la colonisation, le pays a vu émerger ses royaumes et empires dont les structures étaient caractérisées par une forte cohésion sociale. Mais, elles vont progressivement subir de profondes transformations, sous la colonisation et au lendemain de l'indépendance, à cause des conflits ayant conduit à l'insécurité généralisée, au marasme économique et au mauvais climat de l'environnement politique et socio-culturel.

Dans ses analyses, Karl Max cité LOKALANGA (2008 : 23) soutient que le conflit dans la société est né de l'exploitation et de la domination des prolétaires par les bourgeois. Pour lui, ce sont les intérêts économiques qui justifient le comportement antagoniste entre les membres de la société. Quant à COSER cité par TOENGAHO (2000 :46), les conflits surgissent lorsqu'il y a certaines failles de l'organisation, en l'occurrence, l'indifférence ou l'incapacité de celle-ci à résoudre certains problèmes considérés comme fondamentaux par un ou plusieurs de ses membres.

Cette contribution voudrait, à travers une approche historique, relever certaines causes déterminantes de ces conflits intercommunautaires. L'objectif de cette réflexion ne consiste pas à recenser et analyser tous les conflits intercommunautaires, mais au contraire de donner la lumière sur les causes. Ainsi, les problèmes d'ordre essentiellement politique, foncier, économique et socio-culturel sont à la base des conflits qui ont surgi entre les communautés en République Démocratique du Congo.

### **I. Les causes politiques des conflits intercommunautaires**

Avant l'arrivée des colonisateurs au Congo, BALENCIE, J-M, (1999 : 38) affirme que le pouvoir politique était exercé par les chefs des clans qui appliquaient une gestion démocratique de la société. Sous l'administration coloniale, les peuples autochtones avaient signé des pactes de paiement de tribut avec les colonisateurs en pensant que les Blancs devront se soumettre à leur volonté. C'était plutôt le contraire parce que la mission des colonisateurs était de conquérir les terres jusqu'à l'usage de la force là où la résistance pouvait naître. Devant cette résistance, les réfugiés rwandais et burundais, qui étaient depuis longtemps assujettis par les

chefs autochtones, se sont montrés dociles devant les Blancs jusqu'à être utilisés comme des contremaîtres des Blancs aux peuples des régions montagneuses. A ce propos BRAECHMAN (1996 :103) a écrit que les contraintes de la colonisation prirent, très tôt, une coloration ethnique : les Belges qui pratiquaient l'administration indirecte, se reposant sur les chefs et les sous-chefs tutsi pour faire exécuter leurs ordres au Kivu où ils organisèrent des déplacements des paysans autochtones. Dès lors, des tensions prirent naissance entre les Tutsi et les autochtones (Hutu et Bashi). Avec le temps, la partie Ouest de la province de l'ex-Kivu commençait à se stabiliser, mais toute la partie Est était fragilisée par des conflits ethniques entre les autochtones et les tutsi. Cette situation était, pour les Belges, la façon d'étendre la colonisation et d'assujettir les autochtones. Pour les immigrants (Tutsi), ils ne devaient que soutenir l'action belge qui, pour eux, était considérée comme l'unique moyen de se libérer de la servitude dont ils étaient victimes devant les autochtones. Ces tensions sont restées latentes, pendantes à cause de l'incapacité répressive de l'administration coloniale. Au fil du temps, les éleveurs tutsi se prenaient en véritables aristocrates, par rapport aux agriculteurs autochtones, refusant tout lien social entre eux et les autochtones étaient considérés par les Tutsi comme sales et pauvres. Sous MOBUTU, les tensions persistèrent toujours. Il a pris la même attitude des Belges en favorisant les Tutsi au détriment des peuples autochtones en particulier, et de toute la nation congolaise en général. Selon BRAECHMAN (1999 : 328 ), les Tutsi sont favorisés par le régime Mobutu, car ils sont dynamiques et n'envisagent pas de faire la carrière politique. Ils ne représentent pas un péril pour le régime. Leur sort demeure cependant fragile, à cause de la contestation de leur appartenance à la nation zaïroise. En 1971, le Parlement vote une loi abrogeant l'acquisition automatique de la nationalité zaïroise. Comme on peut le constater, ce sont tous ces malentendus qui ont ainsi conduit aux conflits entre les communautés autochtones et les Banyarwanda dans la partie Est de la République du Zaïre, plus précisément dans la province du Kivu. Pour essayer d'atténuer les tensions entre les communautés, le régime de MOBUTU a tenté l'expérience de découpage de certaines provinces qui présentaient beaucoup de germes de conflit, en commençant ainsi par le grand Kivu qui a été scindé en trois provinces, à savoir le Nord Kivu, le Sud Kivu et le Maniema. Toutes ces nouvelles provinces étaient constituées d'une pluralité de tribus, une réalité qui a beaucoup affecté l'organisation politico-administrative. A ce sujet NDAYWEL à NZIEM (1997 : 214-215) constate que pour les provinces constituées d'une pluralité de tribus, les tiraillements n'y furent

que plus importants, leur gestion eut une forme à la fois tribale et politique. Mais, l'existence des partis politiques est également intervenue comme une autre modalité de regroupement provincial [...] parce qu'il avait acquis une forte connotation tribale. Ainsi, il est à souligner, à ce propos, que les populations urbaines habitant dans les différents chefs-lieux des districts qui composaient l'ex-Kivu, se montraient mieux placés et disposés à gérer l'appareil politique, que d'autres personnes qui venaient d'ailleurs. C'est ce qui était à la base du conflit entre les Bashi et les Kusu<sup>(1)</sup>. Ces derniers ayant été expulsés de Bukavu, ils sont rentrés au Maniema (à Kindu), où ils se sont constitués en des chefs légitimes.

Dès son accession à l'indépendance en 1960, KUDA Pombwa ( 2005 : p.22) renseigne que la République Démocratique du Congo est plongée dans une longue spirale de violences politiques, inaugurée notamment par la mutinerie de la force publique en 1960, suivie de la sécession katangaise de 1960 à 1963 qui a occasionné l'assassinat de Patrice Emery LUMUMBA en 1961, le déclenchement des insurrections mulelistes à Stanleyville et au Kwilu en 1964 ; la rébellion des Simba au Kivu de 1964-1968, les guérillas lumumbistes des années 1970 et les offensives des gendarmes Katangais en 1977-1978. Donc, ce fut une époque marquée par des violences à caractère essentiellement ethnique, conséquence du virus de divisions qui avait été introduit et développé par les colonisateurs.

En 1996, la République Démocratique du Congo s'est enlisée dans les conflits armés cycliques et sanglants. A ce propos, PONDI J.E (1997 :68) souligne que le conflit a été larvé avant son déclenchement et avait pris une forme violente et ouverte à partir de l'avènement de la démocratie en avril 1991 avec les épreuves des forces entre la classe politique au pouvoir et l'opposition qui venait d'avoir officiellement droit au sein de la vie politique publique et qui réclamait, désormais, une démocratisation totale des institutions politiques ainsi que l'organisation des élections générales comme finalité.

Contrairement aux réalités d'ailleurs, l'effondrement de l'Etat, en République Démocratique du Congo, n'est pas la résultante des stratégies ou des conflits qui minent les Etats comme l'ont eu à présenter quelques analystes, mais plutôt une conjugaison des intérêts dynamiques de différentes forces qui considèrent la République Démocratique du Congo comme une ressource à exploiter à volonté.

Selon la terminologie de ZARTMAN (2003 :42), l'effondrement de l'Etat est une situation dans laquelle la structure, l'autorité, le droit et l'ordre politique se décomposent, se désagrègent, l'Etat est paralysé et perd toute source de légitimité qu'elle soit charismatique ou institutionnelle. Dans leur réflexion, BADIE et SMOUTS (2006 :76) considèrent que l'absence de sécurité est le fil conducteur de la crise de l'Etat-Nation, car désormais, elle est (la sécurité) de plus en plus assurée par des groupes et réseaux privés, des communautés (forces d'autodéfense), des symboliques d'appartenance. Le cas de la République Démocratique du Congo coïncide, à juste titre d'ailleurs, avec la logique de BADIE et SMOUTS, l'Etat est devenu un simple instrument entre les mains des groupes privés aux intérêts égoïstes (réseaux des puissances étrangères), le socle d'une démocratie belligérante caractérisée par un durcissement des systèmes politiques face à toute manipulation étrangère. En considérant ces faits, la République Démocratique du Congo était un terrain de prédilection pour les violences et l'instabilité politique. Ainsi, BRAECKMAN (Op. cit : 48) fait savoir qu'on est passé de l'échec de l'exercice démocratique des années 1960 à un régime dictatorial, avec comme corollaire, la violation massive et systématique des droits de l'homme et un champ de conflits interethniques entre les communautés.

En Ituri, le conflit a opposé les Lendu et les Hema en 1999. Sur le plan politique, NDJANGO Ogombi (2005 : 70) fait remarquer que la mauvaise gestion de la crise qui venait de naître au Rwanda, la convoitise et le pillage des richesses par l'Ouganda et la complicité des dirigeants congolais ont mis à feu et à sang le district de l'Ituri, l'entraînant ainsi dans une série de crises politiques extrêmement graves et aux conséquences inouïes. La manipulation politique a débuté avec la création de la Province de l'Ituri par l'Ouganda. L'Ouganda en désignant les autorités en Ituri, a formé les milices des différents groupes armés pour finir par provoquer une confusion totale et créer une insécurité généralisée dans la région en armant et en soutenant militairement et politiquement ces différents groupes : RCD/Kisangani de WAMBA DIA WAMBA, le MLC de Jean Pierre BEMBA, le RCD/K-ML de MBUSA NYAMWISI, le RCD National de Roger LUMBALA, l'UPC de Thomas LUBANGA, le PUSIC de KAHWA, le FNI de Floribert NDJABU, le FPDC de UNENCAN, le FAPC de Jérôme KAKWAVU et le FRPI de Germain KATANGA.

L'Ouganda a fait défiler des leaders de toute tendance, des originaires, des autochtones, des hommes influents du milieu en tête de ces mouvements pour faire de bonnes affaires dans la vente des armes et l'exploitation des ressources naturelles. Pour pérenniser sa présence en Ituri, l'Ouganda a fait opposer continuellement ces mouvements politico-militaires. Pour appuyer cette logique, LABANA LAAY'ABAR (2004 : 8) a écrit que le conflit est un désaccord sur un point de droit ou de fait, une contradiction de thèse juridique ou d'intérêt entre les personnes, dans le cadre des relations internationales, les acteurs du système international.

Dans la province de Tanganyika, le conflit a opposé deux communautés dans le territoire de Kalemie. Ce conflit entre les chefs coutumiers (des Bantous et des Twa communément appelés Pygmées) tournait autour de la gestion du pouvoir et des ressources dans cette entité administrative. En effet, il y a une dizaine d'années que certains chefs coutumiers du groupement Maila dans l'entité Bendera se disputent la gestion de ce groupement. A plusieurs reprises, leur querelle a fait que la population s'est entretuée. Ni l'un ni l'autre n'ayant réussi à l'emporter, ils ont opté pour le partage du groupement en deux entités distinctes. D'un côté, on aura désormais le groupement Maila et, de l'autre, le groupement Makutano. Malgré cette division, le conflit réurgit régulièrement car le chef du groupement Makutano continue à réclamer la gestion du groupement Maila.

Selon la société civile<sup>(2)</sup>, la gestion du marché installé le long de la route au niveau de Mapanda, la gestion des taxes de la centrale hydroélectrique de Bendera, des carrés miniers et d'autres ressources du milieu seraient au cœur de leur conflit. A part le marché, la plupart des ressources et autres potentialités se trouvent dans le groupement Maila; raison pour laquelle le chef du groupement Makutano continue à revendiquer la gestion de cette entité, bien que le partage ait déjà été fait par les autorités compétentes qui, elles aussi, sont accusées, d'après nos sources, d'être de connivence avec le chef de groupement Makutano et sont donc considérées comme celles qui entretiennent indirectement ce conflit.

## II. Les conflits liés à la gestion du foncier

Le problème foncier, à lui seul, mérite une attention toute particulière. En effet, les disputes autour des concessions de terre sont à la base des violences infernales qui durent depuis des années dans la province de l'Ituri et ont déjà décimé plusieurs dizaines de milliers de personnes.

Comme le souligne BAKATA Ayabu (2004 :43), les terres occupées par les populations sont sous l'autorité de leurs chefs et régies par les coutumes pour usages locaux. Selon la philosophie traditionnelle congolaise, il n'y a pas des terres libres. La terre ne se limite pas seulement à la superficie du village. Les superficies destinées à la chasse, à la pêche et à la cueillette sont considérées comme « rentabilisées » et faisant ainsi partie intégrante du patrimoine ancestral. A chaque occasion que le village change d'implantation, il y a nécessité de réduire ou d'augmenter la distance par rapport au changement de régions d'approvisionnement.

Dans son analyse, TEGERA (2006 : 5) démontre que l'exacerbation de la pauvreté matérielle, couplée de la rareté des terres arables et des pâturages, est souvent à l'origine de plusieurs conflits interethniques et des massacres à grande échelle.

En effet, la variété et l'immensité des richesses naturelles (l'or, le diamant, le cobalt, les hydrocarbures, l'uranium, le bois, les ivoires, les terres arables, l'hydrographie, etc.) sont considérées par plusieurs analystes comme causes du conflit en Ituri

Au plus fort de la guerre déclenchée le 02 Août 1998 par le Rassemblement Congolais pour la Démocratie (RCD) contre le nouveau régime installé dans le pays depuis le 17 mai 1997, le conflit Hema-Lendu va éclater en juin 1999. Pour NDJANGO (2005 : p.15), tout est parti d'une dispute autour d'une concession agricole, ce conflit va embraser tout le district de l'Ituri en Province Orientale. Les Lendu composée majoritairement des agriculteurs et les Hema constituée essentiellement des éleveurs se sont affrontés à cause des intérêts purement partisans notamment les matières précieuses, les ressources de l'écosystème, les revenus des activités champêtres et d'élevage. Le rapport de l'Amnesty International (2002 : p.13) révèle que les deux communautés avaient perdu au moins 50.000 personnes et 500.000 déplacés, sans compter les blessés. Le nombre des orphelins ainsi que des victimes de viols ne sont pas à compter au bout de doigts.

S'agissant du conflit de terres, VAKPA Katumba Oruma (2009 :p.60) note que deux facteurs sont en compétition pour alimenter ce conflit, à savoir la démographie galopante qui fait que l'espace habité devient de plus en plus exigü et l'extension des activités d'agriculture et d'élevage qui se passent sur une même aire géographique et qui finissent par devenir antagonistes.

La manipulation de la population par les politiciens au travers du mythe de l'autochtone et de l'allogène basées sur les faits d'un gâteau devenu petit pour tout le monde et exigeant "un certificat des ayants droit". A ce sujet, TEGERA (Op.cit. : 11) note que la pauvreté matérielle et l'insécurité alimentaire face à la rareté des terres font de la terre un vivier des conflits récurrents. Exemple de la communauté des Banyamulenge, éleveurs parlant kinyarwanda, installée vers le XIX<sup>e</sup> Siècle, dans les Hauts Plateaux situés entre FIZI et UVIRA, dans la Province du Sud Kivu est illustratif. De son côté, (WILLIAME 1997 : p.87) soutient que, sans terres ni autorités coutumières, les Banyamulenge apparaissent comme des étrangers et subissent des menaces de la part des autres communautés, leur nationalité est récusée, jusqu'à leur éviction en Juillet 1996. Cette situation de rivalité entre les Banyamulenge et les ethnies voisines telles que les Bahemba, Bafuliru, Bavira, instrumentalisée par certains politiciens du terroir et d'autres tenants du pouvoir, dans le but d'étouffer des ambitions jugées dangereuses de la part de cette communauté, coïncidant avec la généralisation des violences au Rwanda et au Burundi, a contribué à déclencher en Octobre 1996, ce qui sera appelé « la rébellion des Banyamulenge au Congo » , dans le souci de défendre leur identité.

Dans le même registre, l'on assiste au conflit de terre opposant ainsi les Pygmées, d'un côté, et les Bantous et les Nilotiques (Tutsi), de l'autre, dans les pays des Grands Lacs, en général, et en République Démocratique du Congo, en particulier. Peuple originaire, les Pygmées ont eu à subir, au moins à partir du XIV<sup>e</sup> siècle de notre ère, la domination de peuples agriculteurs et éleveurs, puis, à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, celle des colonisateurs. L'impact de ces nouveaux arrivants sur le mode de vie des Pygmées a, toutefois, varié selon les régions. Avec les politiques de modernisation menées après l'indépendance en République Démocratique du Congo, les Pygmées ont été expulsés des forêts. Ce fut notamment le cas, entre 1960 et 1975, pour les Pygmées vivant dans le Parc National de Kahuzi-Biega qui furent violemment expulsés par l'Institut Zaïrois Pour la Conservation de la Nature <sup>(2)</sup>. Aucune consultation n'eut lieu avant



leur expulsion et les pygmées ne bénéficièrent d'aucune mesure de compensation, alors qu'ils sont généralement considérés comme les habitants les plus anciens de la région.

En 2015, les conflits fonciers ont opposé les Pygmées et les Bantous dans la Province de Tanganyika, conflits qui ont fait plus de deux cents morts, une centaine de maisons incendiées en l'espace de cinq mois. Pour LEWIS, J. (2001 : p.3), ces violences ont provoqué également le déplacement de douze mille personnes qui étaient contraintes d'abandonner leurs domiciles. Plusieurs témoignages illustrent que les conflits fonciers, dans certaines entités du territoire de Kalemie, ont provoqué des dégâts énormes, malgré le fait qu'il y ait plusieurs étendues de terre inoccupées. Chaque habitant cultive là où il veut en conformité avec les normes coutumières. Malgré ces normes coutumières reconnues, il arrive parfois qu'on assiste à des confrontations liées aux problèmes des limites de parcelles, d'une part, et entre les agriculteurs et éleveurs, d'autre part.

#### **A. Le conflit entre agriculteurs et éleveurs**

D'après l'administrateur du territoire de Kalemie, Monsieur BOKALANYANYA, ce conflit est présent de longue date dans le territoire de Kalemie. Il ajoute que si ce conflit persiste, c'est parce que ceux qui devraient trouver la solution à ce problème détiennent en majorité les vaches: il s'agit notamment des grands notables du milieu, des acteurs politiques ressortissants du territoire de Kalemie, des officiers militaires et policiers, etc. De ce fait, au vu de leurs grades et rangs sociaux, ces personnalités agissent toujours en faveur des bergers en cas de conflit. Pour les agriculteurs, les bergers sont têtus et continuent à faire le désordre parce qu'ils sont soutenus par les autorités. Le manque d'un comité solide d'agriculteurs, la non-délimitation des espaces réservés à l'agriculture et l'élevage, ainsi que l'ignorance des textes légaux en matière foncière seraient aussi parmi les causes de ce conflit.

Les représentants des associations des jeunes à Kalemie, Messieurs NDONJI Kakudju Albert et KONGOLO Muleka Jonas, pensent que si les autorités n'arrivent pas à songer assez tôt à l'apaisement de cette situation, la justice populaire serait la seule voie pour trouver la

solution à la dévastation de leurs champs dont ils sont victimes. Cela pourrait entraver, par la suite, la cohésion sociale dans le milieu. Notons que plusieurs rencontres entre les agriculteurs et éleveurs ont déjà eu lieu pour régler les différents litiges mais sans succès. Elles ont été initiées par les vieux sages, les églises, les chefs de quartiers, certaines organisations de défense des droits de l'homme et des associations des jeunes.

### **III. Les causes économiques des conflits**

A l'arrière fond des problèmes fonciers se profile une dimension économique des conflits qui dégénèrent en violences. En effet, la République Démocratique du Congo est un pays caractérisé par un pourcentage élevé du taux d'analphabétisme, par une forte malnutrition, par une pauvreté aigue, sans ressources matérielle et financière. Tous ces indicateurs montrent à suffisance que la situation économique du pays est assez précaire, ce qui va se répercuter au niveau des comportements individuels et collectifs.

On constate que, très tôt après les indépendances, la gestion politique et administrative est aux mains des élites qui ont largement contribué à la cristallisation de l'économie. Dès lors que le cycle de pauvreté s'installe, il va de soi que la croissance de la production a cédé la place à l'augmentation de la misère, tandis que les problèmes liés au sous-développement se renforcent. Il s'ensuit que les clivages initialement perçus comme étant de nature politique se sont transformés en enjeux économiques. Ces derniers constituent d'abord des positions qu'occupent les représentants de différentes composantes de la société dans l'économie publique et, ensuite, dans les structures politiques et administratives.

A y regarder de près, il y a des enjeux politiques évidents de participation au pouvoir, mais au fond, ce sont des conflits plutôt qui amènent vers les violences en procédant d'un jeu d'acteurs opposés essentiellement autour des biens matériels. Les secteurs modernes de l'économie du pays sont largement dominés par les administrations et quelques entreprises publiques, le secteur privé étant presque inexistant. L'Etat est le principal employeur, les richesses nationales sont concentrées entre les mains de ses représentants. Les richesses acquises par l'Etat ne parviennent pas à satisfaire aux besoins de tous, d'où naturellement une compétition farouche pour accéder à la gestion du pouvoir politique. Ceux qui arrivent à s'y hisser s'appliquent à se servir et servir les leurs dans une logique de solidarités ethniques et

politiques. Car, l'exercice du pouvoir se nourrit généralement de deux phénomènes: l'exclusion et le clientélisme. En effet, la stratégie d'exclusion politique et, par conséquent, de l'exclusion matérielle est érigée en mode de gouvernement. Elle s'applique à l'égard de tous ceux qui ne pensent pas comme les dirigeants politiques ou qui ne savent pas leur faire la cour. Les critères objectifs de nomination aux postes de responsabilités sont occultés par des rapports affectifs et clientélistes. Il est alors évident que cette politique d'exclusion ravive les rancœurs. Elle favorise la création des conditions idéales des affrontements.

#### **IV. Les causes socio-culturelles des conflits**

Les conflits, en République Démocratique du Congo, sont à la fois la source et la conséquence de la dégradation des valeurs socio-culturelles. Certaines d'entre elles ont été mises à l'épreuve. Abordant dans le même sens, NTAHOMBAYE (1999:129-140) estime que l'unité qui est un concept pratique matérialisé par des manifestations concrètes de la vie quotidienne, notamment par des gestes de solidarité, à travers les relations de bon voisinage, a perdu tout son sens, dans la mesure où les crises cycliques ont été l'occasion pour les communautés de s'entretuer.

A ce sujet, BOLINDA WA BOLINDA (2002 : p.31) fait remarquer que le sentiment de faire prévaloir son identité culturelle tout en dénigrant ou en minimisant celle des autres plonge la communauté dans une confusion inexplicable. Il renchérit ses idées en arguant que nul ne peut, pour des raisons symboliques ou obscures, se comporter en délinquant contre son identité. Car, aucune culture n'est supérieure à l'autre en Afrique. L'avis contraire à cette idée renvoie au conflit entre celui qui prend à la légère la valeur culturelle de son voisin, conflit qui risque d'embraser toutes les communautés respectives.

Par ailleurs, si les valeurs morales d'harmonie sociale telles que l'humilité et la tolérance disparaissent, les abus commis à l'endroit de son proche vont céder la place nécessairement à la division et aux violences, en commençant par ceux-là mêmes qui devaient servir de modèles. C'est le cas de République Démocratique du Congo où de nombreux dirigeants politiques ont adopté un langage violent et un comportement caractérisé par l'hypocrisie, le mensonge, la calomnie, l'incitation à la haine et à la vengeance, l'injustice, la

primauté de l'avoir sur l'être dans leurs relations sociales. Toutes ces antivaleurs se sont érigées en modèles de comportement imités par les jeunes générations.

## CONCLUSION

Comme on le voit, les violences intercommunautaires qui ont secoué et secouent encore périodiquement la République Démocratique du Congo sont de plusieurs natures (politique, économique, socio-culturel.) qui s'imbriquent les unes dans les autres. Elles ont entraîné des conséquences néfastes sur tous les plans : la gouvernance politique, l'accroissement économique, la gestion des terres et les valeurs morales qui sous-tendent et conduisent à la cohabitation pacifique.

Les conflits ont débuté lorsque l'homme blanc s'est introduit dans l'espace des Noirs en créant des rivalités entre les populations autochtones appelées premiers occupants et ceux qui étaient venus les rejoindre, appelés « étrangers ». Les Blancs ont favorisé les venants qu'ils considéraient comme dociles et répondaient favorablement à leur volonté au détriment des autochtones considérés par les Blancs comme hostiles.

La même situation de conflit a été observée entre les communautés après l'acquisition par le pays de sa souveraineté nationale et internationale avec les différents gouvernements qui se sont succédé à la commande jusqu'à présent. Le pays a connu des sécessions, des rébellions, des guerres de libération et d'agression ainsi que l'irruption de différentes milices. Donc, depuis toute cette période qui a suivi l'arrivée des colonisateurs jusqu'à présent, les atrocités du même ordre opposent toujours les communautés ethniques en République Démocratique du Congo.

Les mécanismes de prévention et de résolution des conflits intercommunautaires peuvent porter des fruits, si les autorités compétentes s'y mettent sans penchant.

## Notes

1. Les Kusu (tribu Kusu) sont originaires du Maniema l'un des districts de l'ex-Kivu (actuellement une province à part entière). Ces derniers s'étaient retrouvés nombreux à Bukavu sous la colonisation. En effet, les Arabes prenaient les Kusu pour les aider à

transporter les ivoires jusqu'à Uvira, et aucun dispositif de retour n'était aménagé par les Arabes une fois arrivés à Uvira.

2. La société civile s'inquiète de la flambée des violences entre deux communautés riveraines (les Bantous et les Pygmées) dans le Tanganyika.

## Références

- BADIE B. et SMOUTS M. C, La guerre civile et ses conséquences, Québec, Ed. La Nouvelle, 2006.
- BALENCIE J.M. et alii, Monde rebelle : guerres civiles et violences politiques, Paris, Michallon, 1999.
- BAKATA Ayubu, Violence et intégration des élites d'origine paysanne dans la classe politique : Cas des Mai-Mai dans l'Est de la République Démocratique du Congo, Mémoire de licence en SPA inédit, FSSAP, UNIKIS, 2004.
- BOLINDA WA BOLINDA, Impact du conflit TOPOKE et LOKELE sur le développement du territoire d'Isangi, Thèse de doctorat, inédit, Sociologie / FSSAP, UNIKIS, 2000.
- BRAECKMAN, C, Le dinosaure, le Zaïre de Mobutu, Paris, Ed. Fayard, 1991.
- BRAECKMAN, C., L'enjeu congolais : l'Afrique Centrale après Mobutu, Paris, Ed. Fayard, 1999.
- KUDA Pombwa, Histoire Politique du Congo, cours des étudiants de G1 SPA, FSSAP, UNIKIS, 2005.
- LABANA Laay'abar, le conflit en relations internationales : Analyses des concepts de base, Kinshasa, Sirius, 2004.
- LOKALANGA BAYOLO, Etude comparative des conflits ethniques entre Bena-lulua et Baluba au Kasai et Lendu et Hema en Ituri, TFC en Histoire et Sciences Sociales, inédit ISP-KIS, 2008.

- LEWIS, J., Les Pygmées de la région des Grands Lacs, Minority Rights Group International, avril 2001, consulté le 4 juin 2017.
- MOELLER, A., Les grandes lignes de migrations des Bantous de la Province orientale du Congo belge, Bruxelles : Académie royale des Sciences d'Outre-Mer, 1936.
- NDAYWEL è nzièm, Histoire du Zaïre : de l'héritage ancien à l'âge contemporain, Ed. Afrique, Duculot, 1997.
- NDJANGO Ogombi, Pour une nouvelle ère de cohabitation intercommunautaire en Ituri, Kisangani, BUTRAD, 2005.
- NTAHOMBAYE, P., «Le rôle des institutions sociales dans la promotion de la culture de la paix et de démocratie au Burundi », in Gahama, J., (sous la dir.), Démocratie, bonne gouvernance et développement dans la région des Grands Lacs, Bujumbura : Régie des productions pédagogiques.....1999.
- PONDI J.E., Du Zaïre au Congo démocratique. Les fondements de la crise, Yaoundé. Ed. Clé 1997.
- TOENGAHO LOKUNDO, Cours de Théories des organisations, inédit G3 SPA, FSSA, UNIKS, 2000.
- TEGERA, A, Etat et sécurité : mythe ou réalité ? Un regard de l'Est du Congo, Ed. Regards Croisés, revue Trimestrielle, Paris, Duculot, Juin 2006.
- VAKPA Katumba Oruma, Conflit armé en Ituri. La problématique de sa prévention et de sa gestion, L'Harmattan, Paris, 2009.
- WILLAME, J.C, Banyarwanda et Banyamulenge, violences ethniques et gestion de l'identitaire au Kivu, Ed. l'Harmattan, Paris, 1997.
- ZARTMAN, W. L, Violences Politiques et sous-bassement, Paris, Ed. Gallimard, 2003.

### Rapports

- Amnesty International, rapport du groupe experts de l'ONU sur la situation humanitaire en Ituri, New York, 2002.